

Lettre d'information n° 45

Novembre 2019

Pour vous faciliter la lecture, les nouvelles insertions sont écrites en noir, les anciennes en vert.

Actualités

- **Salle de pause**

Une salle de pause destinée au personnel enseignant, administratif et technique de la faculté est en cours d'installation aile A, 1^{er} étage, salle A116. Vous serez informés de son ouverture définitive prochainement.

- **Dispositif Vigipirate**

Il appartient à chacun de rester mobilisé sur les questions de sûreté et de sécurité, étant donné la persistance de menaces d'attentats (rappel de la direction générale de l'université ; cf. mail d'Irène Monzon du 08/11/2019).

- **Prévention de la radicalisation**

cf. informations de la mission ministérielle « sécurisation enseignement supérieur, recherche et innovation » envoyées par Irène Monzon le 01/10/2019.

- **Commandes**

La passation des commandes sera possible jusqu'à la fin de l'année. Cependant, veuillez anticiper toutes les commandes générales, récurrentes ou de fournitures administratives. En outre, la création de nouveaux fournisseurs ne pourra plus se faire après le 29 novembre.

- **Petit-déjeuner du personnel BIATSS, lundi 9 décembre 2019 à 8 h 30.**

L'invitation vous parviendra ultérieurement.

- **Repas de Noël du personnel**, mercredi 11 décembre à midi

L'invitation a été envoyée par Célimène Reif le 29/10/2019 et le 08/11/2019.

- L'université de Strasbourg accueille le **Deeptech Tour** le 16 janvier 2020.

Objectif : rapprocher les mondes de la recherche et de l'entrepreneuriat.

- **Horaires d'ouverture de la faculté**

La faculté sera ouverte désormais de 7 h 30 à 20 h du lundi au vendredi, hors jours fériés.

- **Vente et consommation d'alcool à la cafeteria**

La direction de la faculté a décidé de limiter la consommation d'alcool au sein de la cafeteria. La vente et la consommation de boissons alcoolisées sont autorisées désormais entre 12 h et 14 h et à partir de 17 h du lundi au vendredi. Cette mesure s'applique aux étudiants et à l'ensemble des personnels de la faculté.

- **Remise des diplômes** : vendredi 13 décembre 2019 à 16 h
- **Carte Passcampus**
Le pôle de production Pass campus accueille les personnels qui demandent pour la première fois leur carte Pass campus aux horaires suivants : le lundi de 13h à 16h, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi de 9h à 12h.
Cette carte ayant valeur de carte professionnelle revêt un caractère obligatoire pour tous les personnels de l'Université de Strasbourg. Les doctorants contractuels engagés à l'Unistra, ont à ce titre désormais droit, non seulement à une carte d'étudiant, mais aussi à une carte professionnelle.
En cas de perte ou de vol, son renouvellement s'effectue au Service de la vie universitaire - Mission accueil, au bâtiment le Platane, du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 13h.
- **Formation continue** : le catalogue des formations de l'Unistra est consultable sur l'ENT, « vie de l'Université », « direction des ressources humaines », « formation continue des personnels ».
- **ERNEST**, notre nouvel environnement numérique et social de travail
La première version d'ERNEST (environnement numérique et social de travail de l'Université de Strasbourg) est en ligne : ernest.unistra.fr.

Etudiants

- **Elections au conseil de faculté, 26 novembre, 9 h-17 h**
Le 26 novembre, vous serez tous appelés à voter pour le renouvellement du collège des étudiants siégeant au conseil de faculté.
Cf. mail du doyen du 06/11/2019.
- **Nouvelle gestionnaire à la scolarité**
Nous accueillons Héléna Fischbach. Elle est en charge de la gestion des étudiants de 6^e année ainsi que des DES.
- **Remise des diplômes** : vendredi 13 décembre 2019 à 16 h.
- **Organisation du service de scolarité**
Système de tickets RT à l'attention des étudiants :
<https://assistance-etudiant.unistra.fr>
Les demandes des étudiants sur les listes de diffusion ne seront plus traitées.
Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Lundi : 8 h 30 – 15 h 30 ; mardi : 8 h 30 – 12 h 30 ; mercredi : 8 h 30 – 12 h 30 ; jeudi : 8 h 30 – 15 h 30 ; vendredi : fermé.
Pour le dépôt de documents : une boîte aux lettres se trouve à l'accueil de la faculté.

- **Inscriptions administratives 2019-2020**

Le calendrier des IA par année de formation est affiché sur le site de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/etudes-et-scolarite/admission-et-inscription/>

Les inscriptions sont dématérialisées, hormis pour les étudiants en apprentissage (pré-inscription en ligne et/ou inscription en présentiel). Depuis la rentrée 2018-2019, a été mise en place la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

L'acquiescement de la CVEC est obligatoire avant de procéder à votre inscription administrative. Son montant annuel est de 91 € (exonération pour les boursiers).

L'acquiescement se fait sur cvec.etudiant.gouv.fr (plus d'informations : etudiant.gouv.fr).

- Choix d'UE libres : merci de consulter votre emploi du temps via l'ENT afin de vérifier quelles UE sont compatibles avec votre emploi du temps.
ENT>mon dossier>mon emploi du temps puis sélectionner les critères.

Enseignants-chercheurs et chercheurs

- **Réforme des études de santé**

Les textes sont parus et ont été envoyés aux enseignants le 6/11/2019 :

- [Décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique](#)
- [Décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique](#)
- [Arrêté du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique](#)

- **Nouvelle gestionnaire à la scolarité**

Nous accueillons Héléna Fischbach. Elle est en charge de la gestion des étudiants de 6^e année ainsi que des DES.

- **5^e Etats généraux La recherche & les études en santé au cœur de la société**

Université de Caen Normandie, 5-6 décembre 2019

<http://ufrsante.unicaen.fr/l-ufr/save-the-date-5emes-etats-generaux-de-la-formation-et-de-la-recherche-medicales-976027.kjsp>

- **Prêt pour l'emploi, 12-22 novembre 2019**

Espace Avenir organise, comme chaque année, son opération Prêt pour l'emploi : ateliers de simulation d'entretien de recrutement.

cf. mail envoyé aux enseignants le 15/10/2019.

- **Obligation de résidence**

voir mail envoyé aux enseignants le 26/09/19

- **Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Dépôt des demandes jusqu'au 8 novembre 2019

cf. mail d'Irène Monzon du 09/09/19

- **Ateliers de l'IDIP 2019-2020**

Les inscriptions aux ateliers de l'IDIP 2019-2020 sont ouvertes. Vous pouvez consulter l'offre de formation "Pédagogie de l'Enseignement Supérieur" ; inscriptions sur <https://idip.unistra.fr/pedagogie-universitaire/cycles-de-formation/>

Et pour les ateliers autour du numérique : <https://idip.unistra.fr/appui-par-le-numerique/formations/>

Toutes les formations sont gratuites et ouvertes à toute personne ayant une mission d'enseignement à l'Université de Strasbourg.

- **Bureau chercheurs étrangers**

- Demandes de rendez-vous pour les **titres de séjour** auprès de Lauriane Masson, centre de services EURAXESS, Maison universitaire internationale : euraxess@unistra.fr ou laurianemasson@unistra.fr / 03 68 85 16 50

- Demandes de rendez-vous pour **carte de 10 ans, naturalisation** et **demandes de convention d'accueil** : marie.deroche@unistra.fr / 03 68 85 16 61

Rappel : pour faciliter le traitement des dossiers, merci de partager ce lien avec les chercheurs internationaux dès la préparation de leur séjour: <https://www.fnak.fr/inscription/?lang=en&cid=alsace>

BIATSS

- **CET**

La campagne d'ouverture et d'alimentation du compte épargne-temps (CET) au titre des congés 2018-2019 non pris débute le 1^{er} novembre 2019.

Les formulaires en ligne seront complétés par les personnels eux-mêmes :

- **du 1er au 30 novembre 2019** pour l'ouverture d'un CET,
- **du 1er novembre au 31 décembre 2019** pour l'alimentation d'un CET existant ou d'un nouveau CET.

Le CET peut être alimenté par le versement de jours de congés non consommés au titre de l'année universitaire 2018-2019, **dans la limite de 22 jours non consommés exclusivement en congés annuels, au 31 août 2019.**

Attention : les personnels qui n'ont pas pris au moins 20 jours de congés en 2018-2019, ne peuvent alimenter le CET.

cf. mail d'Irène Monzon du 28/10/2019

- **Accès à la faculté**

Les cartes Izly vont être paramétrées en fonction des fiches horaires signées.

Il est rappelé que les règles d'accès à la faculté pendant la fermeture sont strictes, et, en cas d'accident survenu en dehors des horaires d'ouverture, la faculté ne pourra être tenue responsable, sauf autorisation exceptionnelle de travail en horaires décalés (cf. note interne du 10/07/2019).

- **Concours filière AENES – session 2020**

- concours interne d'attaché d'administration de l'Etat
- examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif CS et CE
- examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal des administrations de l'Etat.

Inscriptions jusqu'au 10 octobre 2019, 17 h : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

Cf. mail d'Irène Monzon du 11/09/19

- **Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Dépôt des demandes jusqu'au 8 novembre 2019

cf. mail d'Irène Monzon du 09/09/19

Informations générales

1. Informations pratiques

- **Accès aux locaux – cartes Salto et cartes Izli**

Une adresse a été mise en place pour les demandes : pharma-acces@unistra.fr

- **Réservation de salles, y compris salle de réunion de l'open space, salle du conseil, salle de convivialité :** veuillez envoyer le formulaire à l'adresse pharma-planning@unistra.fr ; formulaires sur pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/reservation-de-salle-pour-un-evenement/

- **Salle de réunion adjacente à l'open space (C 302/C 304)**

La réservation une fois validée sur ADE, un mail de confirmation vous sera envoyé. La salle dispose d'un écran et de 10 places assises. Afin d'y accéder, vous aurez besoin d'un Salto, à récupérer au secrétariat général avec les clickshares pour l'utilisation de l'écran.

L'occupation "sauvage" de cette salle ne sera plus possible, seules les réservations faites en bonne et due forme seront admises. Enfin, cette salle est uniquement réservée aux activités liées à l'enseignement.

- **Boîtiers de vote**

Les réservations sont consultables dans l'ENT : services pratiques/ consulter les emplois du temps (ADE)/équipements/Faculté de pharmacie ; puis sélectionner la/les sacoches voulues.

Les cours concernés par les boîtiers apparaissent alors sur le planning. Concernant les réservations de sacoches, elles sont à faire directement auprès du

planning de la scolarité (pharma-planning@unistra.fr) et les sacs seront toujours à récupérer à l'accueil.

- **Réservation de vidéo- et rétroprojecteurs**

- Pour emprunter un vidéo-projecteur : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr
Consulter <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- Un rétroprojecteur mobile (projection de cours sur transparent) est disponible en libre-service dans le cagibi du hall d'entrée A, la clé est disponible à l'accueil.
- Un banc-titre (dispositif constitué d'une caméra fixe et d'un plateau sur lequel on dispose les documents ou objets à projeter) est réservable via l'adresse visio-pharma@unistra.fr.

- **Gestion des déchets et recyclage**

Déchets biologiques

Le ramassage se fait dorénavant les mercredis de 10 h 30 à 11 h.

Des seringues sont régulièrement trouvées dans des poubelles classiques. Merci de rappeler les consignes en vigueur, notamment pour les étudiants étrangers.

Les documents sont disponibles auprès de votre assistant de prévention et sur l'ENT : [Services centraux /Domaine de gestion des ressources/Service prévention, sécurité et environnement \(SPSE\)/Environnement/Élimination des déchets](#).

Nous rappelons que les cartons doivent être pliés avant d'être jetés dans la benne à papier.

Recyclage cartouches/piles : un conteneur est disponible dans le hall E/F pour le recyclage des cartouches/toners des imprimantes.

De plus, un seau est également disposé dans le hall E/F pour le recyclage des piles. N'hésitez pas à en faire usage, Alain Le Moine du SPSE les collecte régulièrement.

- **Marché nettoyage :** La Société Derichebourg est titulaire du marché de nettoyage. Si vous constatez des manquements, un cahier de liaison est disponible à l'accueil pour les retranscrire. Vous pouvez aussi envoyer un mail à Nathalie Fournier ou Adalet Batman, chargées du suivi : pharma-accueil@unistra.fr

2. Services internes

- **Service technique**

Permanences du personnel technique dans leur local :

du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 13h à 14h.

Toutes les demandes d'interventions sont à envoyer à dpi-maintenance-pharmacie@unistra.fr, uniquement.

Pour être traitées dans les meilleurs délais et faciliter leur traitement, les demandes devront être formulées avec précision et devront impérativement indiquer les informations suivantes:

1. En objet du mail, la nature de l'intervention : chauffage, climatisation, électricité, logistique, plomberie ou autres travaux
2. Dans le mail:
 - lieu exact de l'intervention
 - description précise des travaux à effectuer

- **Support informatique :** l'adresse à utiliser est support-pharma@unistra.fr

- **Service audiovisuel** : Pour organiser une visioconférence : envoyer un mail à visio-pharma@unistra.fr ; en ajoutant le formulaire de visioconférence disponible à l'adresse <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/visio/>
- **Permanences du SPACS**
Nathalie Fournier assure les permanences du SPACS (Service pour la Promotion de l'Action Sociale) à destination des personnels **tous les jeudis de 13 h 15 à 15 h, à l'accueil.**

3. Sécurité

- **Travail hors horaires d'ouverture de la faculté** : il est impératif de noter sa présence dans le registre placé à l'accueil et de respecter la procédure de travail isolé. La faculté est ouverte de 7 h 30 à 20 h du lundi au vendredi. En dehors de ces créneaux horaires, l'entrée se fait uniquement par la porte principale de l'aile A/B.
- **Défibrillateurs** : Des défibrillateurs sont désormais en place dans chaque hall (A/B, C/D, E/F).
- **Evacuation** : la liste des guides d'évacuation a été mise à jour et est consultable sur le site de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/contactshs>

Il est rappelé que les enseignants sont responsables des étudiants qui se trouvent dans leur salle au moment du déclenchement du système d'alarme.

En cas d'alarme, il est donc de la responsabilité de l'enseignant de s'assurer que tous les étudiants quittent la salle et de les guider vers les points de rassemblement situés à l'extérieur du bâtiment, suffisamment éloignés des portes d'accès. Celles-ci doivent impérativement rester accessibles pour les pompiers.

En cas de difficultés ou d'anomalies constatées pendant l'exercice, les guides d'évacuation en casquettes jaunes pourront vous guider.

A la fin de l'exercice, vous devez vous présenter aux responsables d'évacuation (casquettes oranges) qui se trouvent à proximité de l'accueil dans l'aile A-B pour faire un point sur les conditions d'évacuation.

4. Liens utiles :

- Site internet de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/>
- Réseau alumni : <https://alumni.unistra.fr/>
- Fondation Unistra : <https://fondation.unistra.fr/projet/faculte-de-pharmacie/>
- Journal Le Comprimé : <http://www.lecomprime.com>
- Journal électronique interne de l'Université de Strasbourg : <http://lactu.unistra.fr>
- Actualités de l'Unistra : <http://lactu.unistra.fr/>
- Formation continue :
- Consignes de sécurité : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/conseilshs/>
- Numéros d'urgence : <http://pharmacie.unistra.fr/infos-pratiques/hygiene-et-securite/urgence/>
- Retrouvez les lettres d'information de la faculté : <http://pharmacie.unistra.fr/la-lettre-dinformation-de-la-faculte/>